

**Date limite de réservation  
15 avril 2001**



## INTERNATIONAUX DE FRANCE 2001

Secteur Arbitrage

### FORMULAIRE DE RESERVATION HEBERGEMENT "ARBITRE"

Ce formulaire est à compléter et à retourner directement à :

Roland Garros Service Hébergement - Anne HOBON

FFT - 2 ave Gordon Bennett - 75016 PARIS - France

Fax : +33 1 47 66 39 93 ou e-mail : AHobon@cwtfrence.com

**CE FORMULAIRE NE DOIT PAS ETRE RETOURNE AU SERVICE ARBITRAGE**

#### COORDONNEES

Responsable de la réservation :

NOM

PRENOM

Tél : Port.

Dom.

Autre(s) personne(s) partageant la chambre :

NOM

PRENOM

NOM

PRENOM

NOM

PRENOM

#### HOTEL et DATES

DATE D'ARRIVEE  
 /  / 2001

DATE DE DEPART  
 /  / 2001

Hôtel / Résidence de mon choix : (merci de cocher l'option retenue)

- Résidence Pierre et Vacances - Deux pièces / 4 personnes maximum
- Hôtel Campanile Suresnes / Chambre simple
- Hôtel Campanile Suresnes / Chambre twin (lits jumeaux)
- Hôtel 1ère Classe Suresnes / Chambre simple
- Hôtel 1ère Classe Suresnes / Chambre double

#### REGLEMENT

Chaque arbitre est responsable du règlement de ses frais d'hébergement (chambre, repas, téléphone, extras) auprès de l'établissement dans lequel il aura séjourné. Il appartient aux arbitres résidant à plusieurs dans un même logement de solder le compte le jour du départ du dernier occupant. En cas de litige entre l'établissement hôtelier et l'occupant, la Direction du Tournoi décline toute responsabilité et n'interviendra pas dans le règlement du litige. Le non-respect des dates d'arrivée et de départ peut entraîner la perte de la réservation ou la facturation des nuitées non-occupées mais réservées.

**Garantie de réservation :**

Le responsable de la réservation doit communiquer un numéro de carte de crédit afin de garantir la réservation.

VISA

EURO-MASTER CARD

AMEX

DINERS

Numéro de carte :

expire le : \_\_\_ / \_\_\_

#### CONFIRMATION

Pour recevoir une confirmation, merci de nous transmettre :

=> un numéro de fax

=> un e-mail

DATE & SIGNATURE

/  / 2001